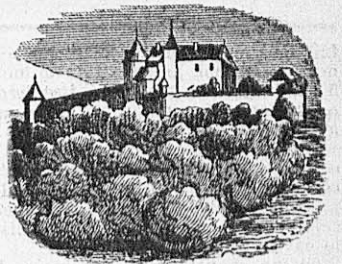




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**

Suisse	1 an	Fr. 9.—
»	6 mois	» 4.50
Etranger	1 an	» 16.—
»	6 mois	» 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, art. 9<sup>00</sup> 11<sup>47</sup> (d. j. f. 14<sup>28</sup>) 15<sup>05</sup> 20<sup>12</sup> - BULLE, dép. 7<sup>28</sup> (7<sup>28</sup>) 10-- 13<sup>08</sup> 17<sup>58</sup>

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts
Suisse . . . . .	25 »
Etranger . . . . .	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames . . . . .	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## Au bout du monde

Si tu veux, faisons un rêve...  
Parlons. Reposons-nous de la politique, de la finance, du froid. La civilisation moderne procède par séries. Fuyons-les. Arrêtons-nous dans une grande île, aux montagnes abruptes, dénudées, au littoral charmant, aux mœurs patriarcales, à l'âme primitive, ardente et naïve.  
La machine n'a pas nivelé les âmes, au pays de la « Vendetta » : la Sardaigne pauvre et héroïque. Recueillons-en le parfum pendant qu'il en est temps.

C'est une histoire de brigands. Les journaux de la péninsule s'étendent longuement sur des faits qui laissent rêveurs. Le centre de la Sardaigne est coupé de hautes montagnes, de précipices profonds, d'immenses forêts connues sous le nom de maquis. Pour de nombreuses années, le roi de ces solitudes sauvages a été Samuel Stocchino.

Issu d'un père condamné à vingt ans de réclusion pour plusieurs crimes, il fut mobilisé, envoyé sur le front où il se conduisit héroïquement. Il était si cruel qu'un jour il entra seul dans une tranchée ennemie et en revint portant en guise de trophée la tête d'un Autrichien qu'il avait décapité. Il obtint une permission pour aller voir sa mère malade. N'ayant pu revenir au jour fixé, il déserta et gagna le maquis après avoir voté tout un troupeau de porcs. Il fut arrêté mais parvint à s'échapper pendant qu'on le transférait d'une prison à l'autre.

Alors commença la série des crimes. Samuel Stocchino avait l'ambition d'être le grand justicier de sa famille. Son père avait été condamné : sa première tâche devait être de punir les témoins à charge. Son état-major se composait de sa mère et de ses trois sœurs, et il eut bientôt sous ses ordres une troupe nombreuse de partisans.

Il fut implacable dans ses vengeances. Depuis 1920, il tua froidement 11 personnes. On cite des circonstances impressionnantes.

Ainsi, un de ses informateurs vint lui dire, un jour, que les trois filles de son ennemi Nieddu devaient se rendre dans un bosquet pour ramasser du bois. A l'heure indiquée, le bandit trouva les pauvres enfants et leur cria : « Êtes-vous les filles d'Antonio Nieddu? »

Les deux aînées, flairant le danger, répondirent : « Nous sommes les filles d'un de vos amis, qui est en prison pour vous ». La pauvre petite, âgée de 9 ans, dit le nom de son papa. Samuel Stocchino l'emporta, la tua à coups de fusil, et en haine de son ennemi, larda son corps avec son poignard.

Le bandit avait d'autres punitions. Il faisait boycotter la famille d'un ennemi par une population entière. Il faisait publier des manifestes ainsi rédigés : « J'ordonne qu'aucun n'aille travailler sur le domaine et dans les pâturages de mon ennemi. Personne ne doit avoir avec lui des rapports d'affaires. »

Samuel Stocchino était obéi et au bout de peu de temps la victime devait quitter la contrée.

D'autres fois, le bandit organise des rapines fructueuses, paye grassement ses partisans et ses parents et met un péculé à part dans l'intention de fuir en Corse.

Tant va la cruche à l'eau... Il avait fait afficher deux condamnations à mort, mais un policier qui avait simulé habilement l'amitié avait pu organiser le guet-apens et quand le bandit retourna au maquis avant de procéder à l'exécution de ses terribles sentences, une décharge de mousquets l'éventra raide-mort.

Devant le cadavre, les parents des 11 victimes ont défilé, vêtus de noir. Ils ont, d'a-

près une superstition locale, touché le pied gauche du brigand afin de rompre le mauvais sort. Les habits du mort sont conservés religieusement et la population a parsemé le seuil de sa maison natale, en signe de réparation, de sel et d'olives sèches.  
Le mauvais rêve est maintenant terminé. La « vendetta » n'est pas encore morte, mais la Sardaigne peut enfin respirer.  
Nous reviendrons à elle pour respirer le parfum de ses fleurs rares et belles quand les exploits de Samuel Stocchino seront devenus des histoires légendaires qu'on se conte, dans les longues soirées d'hiver, en entendant le vent geindre dans la cime dépouillée des arbres, tout comme, dans notre enfance, nous entendions parler des crimes de sinistre mémoire.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### Le différend entre l'Autriche et l'Italie.

Je ne sais pas encore, à l'heure qu'il est, en quels termes M. Mussolini aura répondu aux interpellations survenues à la Chambre concernant les récents discours autrichiens sur l'« italianisation » des minorités germaniques du Haut-Adige. On peut prévoir que la réponse aura été donnée en langage fasciste, c'est-à-dire flamant.

Il faut croire que l'incident ne prendra point des proportions trop grandes, à une heure où l'Europe a déjà de pénibles conflits à résoudre et des situations délicates à trancher. Dans l'état actuel des choses, le chef d'Etat qui assumerait les responsabilités de déclencher un conflit commettrait un horrible méfait, car : le feu couve encore sous la cendre. Une étincelle, la plus formidable détonation ferait presque certainement sombrer l'Europe.

Sans doute, les discours de la Diète tyrolienne ont-ils été imprudents ou peut-être provocateurs. Il faut seulement savoir les comprendre et avoir le courage d'attendre que le temps ait fait son œuvre. En effet, le Tyrol est encore sous le coup de la meurtrissure qu'il a subie. Les populations de race italienne ont été heureuses, peut-être, de retourner sous le spectre de la mère-patrie, mais celles qui furent autrichiennes d'âme et de fait ne peuvent sans soubresaut accepter le joug étranger, car c'est toujours un joug, même si ce dernier est logique, de se voir refuser le libre usage de sa langue, de ses traditions et de ses sentiments.

Les pangermanistes tentent au Tyrol le même travail que celui qu'ils ont entrepris en Alsace désannexée. Je sais qu'ils sèment la haine, la résistance passive, l'opposition, même à ce qui est juste. On dirait qu'ils cherchent à faire voir au monde qu'ils caressent l'espoir d'une revanche prochaine. En cela, ils créent à leurs compatriotes annexés les plus graves difficultés, surtout lorsque ces « exilés » vivent sous un régime autoritaire tel que celui dont le Duce a doté l'Italie. De son côté, M. Mussolini eût pu se montrer moins rude avec ces populations qui ne sont pas italiennes de cœur et qui sentent comme une irréparable blessure tout ce qui les oblige à l'oubli d'un passé qui n'est pas encore lointain.

Quoi qu'il en soit, les discours de certains députés tyroliens, celui de Mgr. Seipel en particulier, n'ont rien qui autorise l'Italie à créer un état de tension dont l'Europe entière supportera les conséquences et qui pourrait ruiner tout ce que la Société des Nations a obtenu dans le chemin si difficile de la pacification de notre continent.

L'Autriche ne sera jamais un danger pour l'Italie : elle ne peut pas l'être. Si M. Mussolini en arrive à brusquer trop rudement ce lambeau de pays qui a payé plus que n'importe quel autre les frais de la défaite, il n'arrivera qu'à hâter la réalisation d'une perspective qui, celle-là, deviendra peut-être un danger, un jour, pour le royaume

italien : L'Anschluss. En effet, si jamais l'Autriche se rattache à l'Allemagne, le « Deutschtum » et l'« Empire de Rome » auront une frontière commune. Alors, les frottements pourront, suivant les événements, prendre une tournure défavorable au pays du fascisme, qui s'est déjà « délesté » de maintes et maintes sympathies.

Un autre bruit qui aurait eu un pénible retentissement en Allemagne est celui selon lequel Berlin n'est point indifférent à tout ce qui se passe en Haut-Adige annexé. Il est évident, en dépit de tous les démentis de presse, que l'affinité de langage, de race, de culture, porte les Allemands à ressentir les blessures que l'on fait à leurs frères d'autres pays. De là à croire que, dans l'état actuel des choses, le Reich s'intéresse effectivement et activement au sort des populations du Haut-Adige, il y a une marge que la raison n'autorise point à dépasser.

Berlin et Vienne ont, pour le moment, d'autres soucis que de chercher à quelque ancien pays allié une chicane qui ne peut tourner qu'à leur désaveu. M. Mussolini, espérons-le, se sera inspiré de ces principes et en aura déduit les conséquences tragiques.

#### La Société des Nations et les mitrailleuses du Szent-Gothard.

Le refus du comte Bethlen d'accéder au désir du président en charge, de la Société des Nations de surseoir à la vente des mitrailleuses incriminées à la frontière hongroise aura des suites dont nous ne pouvons, pour le moment, mesurer la portée.

Comment la Société des Nations sortira-t-elle de la délicate situation dans laquelle elle se trouve ? Son honneur est en jeu. Les matériaux sont bien encore sur place, mais ils sont défigurés. Selon certains renseignements, il manque beaucoup de pièces. Aucune enquête sérieuse ne peut plus être menée. La Hongrie s'est donnée un tort indénié. Elle a presque avoué sa culpabilité, en détruisant la matière sur laquelle l'étude de la Société des Nations devait porter. D'autre part comment se fait-il que l'intervention de l'organisme international ait eu lieu si tard sur une affaire si importante ? Mystère. Quelque chose cloche. On a dit que l'Italie s'était d'abord opposée à l'intervention de la Société des Nations. Mais, elle ne pouvait pas le faire sans avouer alors sa part de culpabilité. De plus, que serait-il si l'association des nations du monde devait arrêter ses effets sur la demande d'un chef de gouvernement.

Toute la presse s'occupe du cas qui vient d'être soulevé par la désinvolture avec laquelle le comte Bethlen s'est moqué de la lettre du président de la Société des Nations. Cette dernière doit se montrer énergique, sous peine de perdre toute son influence morale et de compromettre ainsi l'œuvre de paix qu'elle a si heureusement commencée.

Le moment de l'épreuve définitive est arrivé pour elle. Si elle en sort victorieuse, elle aura doublé le cap plus dangereux de sa jeune existence. Si elle est battue, elle ne peut plus que végéter et péricliter en attendant qu'un cataclysme quelconque la détruise définitivement.

Il faut faire des vœux pour que cette dernière perspective ne se produise point.

Cela dépend de la volonté et de la loyauté que montreront les diplomates qui exercent le plus d'influence à l'assemblée de Genève.

#### La situation politique en Allemagne.

On attend avec une vive impatience le résultat des premières prises de contact au Reichstag allemand, qui s'est réuni lundi, après quelques jours de séparation sans nul doute précieusement utilisés.

On avait décidé, faute de mieux, la formation d'un même cabinet Marx que celui qui existe, mais sous forme de cabinet d'affaires ayant pour mission de liquider les questions courantes et de débayer la place

avant la grande consultation populaire qui va décider du sort du pays.

En vue d'arriver à cette fin, il fut établi un programme de travail ne mettant en jeu aucune des questions sur lesquelles le gouvernement et le Parlement actuels ne peuvent tomber d'accord. Comme les nationalistes savent en tout état de choses profiter admirablement de la situation, ils ont inscrit au dit programme les satisfactions à donner aux agriculteurs, parce que c'est là qu'ils recrutent leurs troupes les plus nombreuses et les plus sûres. Ils profiteraient ainsi fort habilement du temps qu'ils ont encore à passer au pouvoir. Mais il n'est pas certain que ce programme trouve grâce devant les députés, d'autant plus que les catholiques sont fort mécontents d'avoir été dupes de la coalition avec la droite et de voir leur projet de réforme scolaire enterré encore une fois.

On n'imagine pas bien la façon dont le cabinet du Reich va prolonger son agonie jusqu'à l'heure des élections. Le plus simple, le plus logique, serait certainement d'avancer ces dernières de manière à préciser une bonne fois la situation respective des partis et la volonté du peuple allemand. On sait d'ailleurs que tous les pronostics sont en faveur d'une avance considérable des gauches.

On apprend que les ambassadeurs d'Allemagne à Paris et à Rome se sont rencontrés avec M. Stresemann, qui les a priés à déjeuner. Il est assez curieux de voir le chef des affaires étrangères du Reich continuer tranquillement sa cure de repos dans le midi de la France, alors que le cabinet dont il est l'âme est sans chef, M. Marx étant alité depuis nombre de jours.

La Gazette de la Croix, organe des nationalistes, dit que la plate-forme électorale du parti devra être la lutte contre le gouvernement prussien de M. Otto Braun qui a « républicanisé » les hautes administrations prussiennes.

Aux élections municipales du Brunswick, l'avance des socialistes est considérable.

Dans le chef-lieu, ville de 150.000 habitants, ils disposent maintenant de la majorité.

#### Le naufrage de l'Alcantara.

Ce navire italien qui fut victime de la terrible catastrophe que l'on sait, en pleine Manche, s'est englouti avec tout son équipage, à l'exception d'un homme. Le mystère le plus troublant règne sur les causes de la catastrophe. Selon les affirmations de l'unique survivant, il n'y avait aucun brouillard et les deux navires avaient les feux réglementaires au moment où l'entrave du vaisseau russe Tovarisch aborda l'Alcantara.

Le rescapé, Giovanni Pavon, mécanicien à bord du navire, fait du drame le récit suivant :

« Nous étions à bord 23 hommes, y compris le capitaine. Notre destination était Calais, et, afin de n'y arriver que samedi matin de très bonne heure, l'ordre a été donné vendredi à 18 heures de réduire la vitesse du vapeur à 7 nœuds et demi. Il n'y avait aucun brouillard lorsque la collision s'est produite. La nuit était assez noire, avec un peu de lune ; une forte brise soufflait.

A 19 h. 55, un nouvel ordre a été transmis à la salle des machines. Le mécanicien en chef, très pâle, est alors descendu et nous a dit qu'un terrible danger menaçait le navire. Avant que j'aie eu le temps de parler, il s'est produit un craquement formidable et on a ordonné : « Tout le monde sur le pont ». J'ai vu alors l'avant du navire-école russe fixé dans notre tribord et son mât de beaupré sur notre pont. J'ai été atteint à l'épaule par un morceau de fer. Bientôt après, nous avons entendu deux formidables explosions ; je crois que c'étaient les chaudières qui sautaient. Notre vaisseau s'est enfoncé. L'eau m'arrivait au cou lorsque j'ai saisi un morceau de chaîne pendant du beaupré du navire russe. Le pont de notre navire s'est dérobé tout à



fait sous mes pieds et, jetant les yeux au-dessous de moi, je n'ai vu qu'un tourbillon à l'endroit où se trouvait l'Alcantara quelques moments auparavant. Notre vaisseau avait coulé en trois minutes.

Un marin russe m'ayant aperçu m'a passé une ceinture de sauvetage au bout d'une corde. Bien qu'ayant une épaule et le bras presque paralysés, j'ai réussi à mettre la ceinture de sauvetage et j'ai été hissé sur le navire russe.

Je me rappelle que l'équipage du *Tovarisch* jetait des lumières incandescentes sur l'eau et a mis trois ou quatre embarcations à la mer. J'ai pris ensuite un repas et je me suis couché.

**L'Indésirable or soviétique.**

On sait qu'une mission commerciale chargée de procéder à des achats sur les marchés américains pour le compte du gouvernement soviétique se trouve actuellement aux Etats-Unis. Récentement, le gouvernement de Moscou faisait un envoi important d'or destiné à acquitter le paiement des marchandises achetées par la mission. Mais depuis mardi dernier, date de leur arrivée à New-York, les précieux lingots d'or représentant une somme de cinq millions de dollars sont en souffrance dans les caves de deux banques de New-York, sans pouvoir être utilisés. En effet, aux termes d'une décision du Département du Trésor, en date de 1921, l'admission par la Banque de réserve fédérale de l'or provenant de l'Union soviétique est interdite. Seule une autorisation spéciale de Washington pourrait permettre la circulation de cet or pour les buts visés par la Banque d'Etat soviétique qui l'a envoyé.

On déclare dans certains milieux officiels que l'admission de l'or soviétique constituerait une reconnaissance indirecte de Moscou. Cette opinion n'est cependant pas partagée par divers fonctionnaires de l'Etat. Toutefois l'attitude prise par le département du Trésor contraint le département d'Etat à étudier avec soin la situation avant de formuler une décision définitive. L'immobilisation de l'or soviétique entraîne une perte de 700 dollars par jour.

Suivant le correspondant du *Daily Mail* à Riga, cinq caisses d'or russe destinées aux Etats-Unis viennent d'arriver à Riga. Les milieux soviétiques expliquent ce mouvement de fonds en disant que le gouvernement des Soviets n'ayant pu obtenir de crédits en Angleterre ou ailleurs, a été obligé de payer en or d'importantes commandes de machines passées aux Etats-Unis.

**SUISSE**

**Parti radical suisse.**

La direction du parti radical-démocratique suisse, réunie à Berne sous la présidence de l'ancien conseiller communal Kern, a pris connaissance d'un rapport du conseiller national Baumann (Ruti) sur l'initiative concernant la circulation routière. Le conseiller aux Etats Dr Keller (Winterthur), a parlé de l'approvisionnement du pays en céréales.

La direction du parti a décidé de recommander au comité central de donner son appui au projet sur la révision de l'article 44 de la Constitution (naturalisation), le quel passera en votation le 20 mai prochain.

**Nos établissements financiers.**

La Banque Populaire suisse a tenu son assemblée annuelle dimanche, à Fribourg. Elle a constaté le développement réjouissant de ses affaires et la marche excellente de ses établissements.

Le bénéfice net de l'exercice, après amortissements, est de 7.634.518,14 francs contre 7.092.890,02 fr. en 1926. Le produit des intérêts échus dont la partie est jugée compromise, selon un principe de la Banque, ne figure pas dans le bénéfice brut. Le dividende sera de 6,19 %; 110.000 fr. sont alloués à des œuvres de bienfaisance. Les réserves énoncées au bilan atteignent 25.433.000 francs.

**Tir cantonal vaudois.**

Il aura lieu à Payerne du 20 au 29 juillet 1928. Il y a 44 ans que la ville de la reine Berthe n'avait plus eu cet insigne honneur.

**Traité d'amitié.**

Le Conseil fédéral s'occupera prochainement d'un projet de traité d'amitié avec les Etats-Unis.

**Les travaux de défense du St-Barthélemy.**

L'entente est réalisée sur les plans de travaux de défense du Saint-Barthélemy. On a renoncé aux cinq ou six projets de tunnel, qui comportaient une dépense de huit à dix millions de francs, pour adopter un système de barrages dont le coût évalué à quatre millions sera échelonné sur une période de quatre à cinq ans. Les travaux commenceront par le bas où l'on établira une série de seuils.

**La votation bernoise sur la chasse**

On nous prie d'insérer :

Nous aurions volontiers passé sous silence, après les appréciations élogieuses de

certaines de nos journaux fribourgeois, le magnifique vote du canton de Berne sur l'affermage de la chasse. La conclusion d'un article du correspondant du *Fribourgeois* à Berne nous invite à revenir sur cette question, que nous qualifions d'importante.

Le correspondant de notre honorable confrère dit en effet : « Respectons la volonté du peuple, même lorsque nous pensons qu'il fait fausse route ». Le même organe, d'ailleurs, dans son numéro de mardi, insérait sous « Tribune libre » une autre correspondance représentant l'opinion contraire.

Le peuple a, selon nous, sagement parlé. Il est d'ailleurs fort malséant de prétendre qu'il y ait au canton de Berne autant de citoyens qui n'y « comprennent rien ». Les chefs de partis peuvent avoir leurs raisons : le peuple a les siennes. Tous les citoyens sages ne sont pas nécessairement au pouvoir et il faut croire que le libre jugement d'une population qui était assurément instruite sur les avantages d'un régime soi-disant « à la poule aux œufs d'or » fut profondément juste et en harmonie avec la mentalité et les traditions suisses.

La pensée humaine ne saurait être monopolisée, dans un pays démocratique tel que le nôtre, et tous les citoyens conscients de leur individualité font bien d'opposer une résistance énergique à tout ce qui, indûment, restreint la liberté d'action qu'il détiennent encore.

Vive le canton de Berne !

A nous le tour, maintenant. Nous avons obtenu 10.000 signatures. Faisons notre possible pour en recueillir plus encore. Pas de privilèges immérités ! Plus de favoritisme officiel. A chacun sa place au soleil ! Vive Berne ! Vive Fribourg ! X.

**Chronique alpestre.**

**Une nuit d'angoisse.**

Il est assez difficile d'arriver à la cabane du Pizol, au pied des Graue Hörner, région où le temps peut changer d'un moment à l'autre. Le correspondant zurichois de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, qui a lui-même éprouvé cette difficulté, il y a quelques années, relate de la façon suivante l'aventure dont viennent d'être victimes deux skieurs zurichois :

« L'autre samedi, donc, deux skieurs quittaient le paisible bourg de Sarganz pour se mettre à gravir les pentes raides qui conduisent en quelques heures à la fameuse cabane, si difficile à dénicher. Mais le malheur voulait qu'une fois de plus une tempête de neige se levât et un impénétrable rideau enveloppa bientôt nos deux sportsmen qui continuèrent à monter malgré tout. A minuit, les deux skieurs étaient arrivés sur l'arête où ils savent que doit se trouver le refuge ; mais ils ne purent le découvrir. Après une heure de recherches et d'appels vains, les deux hommes décidèrent de redescendre, ce qui n'est pas une entreprise facile par un temps pareil, des embûches étant pour ainsi dire tendues à chaque pas. Au milieu de la nuit opaque, dans le sifflement lugubre du vent, au milieu des rafales de neige qui vous gèlent le visage, les skieurs avançaient avec une prudence extrême, en sondant pas à pas le terrain à l'aide de leurs bâtons.

Subitement, l'un des skieurs constate avec épouvante que son camarade vient de disparaître dans le vide, sans un cri. Après quelques instants d'une angoisse que l'on n'aura pas de peine à comprendre, l'homme resté au haut entend des appels venant du fond du précipice dans lequel son camarade vient de tomber ; ce dernier, en effet, a senti tout à coup le sol manquer sous ses pas, et, la tête la première, il a été précipité d'une paroi haute de vingt-cinq à trente mètres. Par bonheur, la chute a été amortie par une grosse menée de neige dans laquelle le skieur est venu s'enfouir après sa chute ce qui a amorti le choc et sauvé d'une mort certaine le héros de l'aventure. Le premier moment d'étourdissement passé, le skieur, qui, par miracle, est indemne, parvient à se dégager, et alors il appelle son camarade, qui, cependant, n'ose bouger de la place où il se trouve.

Les deux rescapés ont été obligés de passer la nuit à l'endroit même où ils se trouvaient ; s'enfouissant dans la neige tant bien que mal pour s'abriter un peu, par 10 degrés de froid, ils ont eu assez d'énergie et de sang-froid pour résister au sommeil invincible qui les menaçait, s'appelant par intervalles pour se donner du courage. Ce que fut cette nuit pour les deux hommes, on peut se le représenter.

Le matin, le skieur resté en haut constate avec effroi qu'il a passé toute la nuit sur une corniche surplombant le précipice. En voilà un qui peut se vanter d'avoir eu de la chance car rien ne prouve qu'il s'en serait tiré à aussi bon compte que son collègue si la corniche avait cédé. Bref, c'est dans un état complet d'épuisement que les deux touristes sont arrivés à la cabane, dans le courant de la matinée. Longtemps, sans doute, ils se rappelleront cette nuit passée dehors. »

(Feuille d'Avis de Vevey).

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Un groupe de skieurs français ayant dépassé la frontière a été arrêté par des carabinieri italiens et conduit à Courmayeur. Les Français, après avoir été gardés à vue durant deux jours, ont été rapatriés par le Petit Saint-Bernard.

— Les journaux commentent la mort de M. Lichnowsky, ancien ambassadeur d'Allemagne à Londres. L'ex-diplomate se montra dévouable à la guerre et aux procédés de Guillaume II.

— A la suite de l'incident de Szent-Gothard, les ministres des affaires étrangères de la Petite-Entente se rencontreront prochainement à Genève. Les journaux roumains jugent très sévèrement l'attitude hongroise. Ils accusent le comte Bethlen d'avoir commis un acte malhonnête vis-à-vis de la Société des Nations et de son président.

— Les souverains afghans arriveront à Douvres, Angleterre, le 13 mars. Ils seront salués par le prince de Galles et probablement aussi par les souverains anglais.

— Selon une information du *Petit Journal*, le gouvernement de Madrid aurait l'intention de se faire représenter à la prochaine assemblée de la Société des Nations et de rentrer au bercail. Il s'aperçoit qu'il n'y a rien à gagner à boudier l'illustre aréopage des diplomates de Genève.

**Malheurs et accidents.**

Trois skieurs de Leipzig ont été emportés par une avalanche au Padasterjoch, Brenner.

— A Marienwerder, Allemagne, trois enfants qui jouaient sur la glace d'une rivière ont rompu la glace et ont été engloutis par les flots. Un jeune homme de 25 ans qui voulut leur porter secours s'est également noyé.

— A Granito-City, dans l'Illinois, une automobile a été happée par le train à un passage à niveau. Les cinq occupants ont été tués.

— A Curitiba, Panama, un cinéma s'est effondré au cours d'une séance. Il y aurait de nombreux morts, surtout parmi les femmes et les enfants. 13 cadavres auraient déjà été retirés des décombres.

— A Rio de Janeiro, 12 personnes ont été tuées à la suite des inondations dans les quartiers sud de la ville.

— A Frauenfeld, un employé de l'usine à gaz, 52 ans, tomba dans le réservoir à coke. Voulu se cramponner au couvercle, celui-ci se referma sur le malheureux qui fut retrouvé étouffé.

— En Chine, le Fleuve Jaune a débordé, près de son embouchure. 80 villages ont été inondés. 20.000 Chinois ont dû abandonner leurs foyers.

— A Neuenkirch, Lucerne, trois voyageurs arrivés en auto entrèrent de nuit au café du « Soleil » et se prirent de querelle, avec les consommateurs. Le cafetier mit les intrus à la porte. L'un des consommateurs, M. Sager, de Sempach, en vint aux coups. Deux des automobilistes tombèrent dans l'escalier ; l'un se fractura le crâne et mourut peu après.

— Mardi matin, un mécanicien de train a découvert sur la voie, à l'entrée de la gare de Bassecourt, le cadavre de M. Marcel Voyanne, horloger en cet endroit. Le malheureux avait été coupé en deux par le train dans des circonstances encore indéterminées.

— Un terrible accident est arrivé, lundi après-midi, à Avenches. Un camion, venant de Russwyl, Lucerne, et conduit par le chauffeur Hodel, qui avait à son côté l'ouvrier Ottiker, sortait de la ville avec une remorque. Les deux véhicules étaient chargés de drains. Arrivé à l'endroit où le chemin de Donatyre rejoint la route, le conducteur aperçut une auto qui, forcément, allait se jeter contre le camion ; il dévia le convoi. La remorque se renversa et entraîna le camion, qui se renversa à son tour fond sur fond. Il fallut longtemps pour soulever le chargement, au moyen de crics. Lorsqu'on retira les malheureux de leur position, Hodel avait cessé de vivre. Ottiker, lui, portait de profondes blessures à la tête et à l'épaule. Il a été conduit à l'infirmerie de Payerne.

— A Langnau, des écoliers s'amuserent à introduire une fusée allumée dans un tonneau de benzine vide. L'explosion fut si violente que les éclats de métal enfoncèrent les murs d'une grange voisine. Un enfant de 12 ans a été grièvement blessé et un autre légèrement.

— Dans un village, près de Bellinzone, à un passage à niveau non gardé, un attelage a été happé par le train. L'un des occupants a été tué sur le coup et les deux autres ont eu les jambes fracturées.

— Un homme de Miécourt se trouvait mardi dans une pharmacie de Porrentruy où il attendait une ordonnance. Tout à coup, il s'affaissa. Il avait succombé à une crise cardiaque subite.

**Crimes et délits.**

A Bucarest, Mme Léonida, de la haute société, a été assassinée par un jeune homme, lequel a été arrêté peu après. Le vol doit être le mobile du crime.

— A Trübbach, St-Gall, M. Schlegel, géant d'une association agricole, a été attaqué à coups de canne par un inconnu, dimanche soir, alors qu'il rentrait à domicile en compagnie de sa femme et grièvement blessé. L'infortuné est en danger de mort. On croit qu'il s'agit d'une méprise. L'agresseur est arrêté.

— A Milan, un jeune homme, furieux d'avoir été congédié par son patron, tira sur ce dernier deux coups de revolver et le tua.

— Nous signalions, il y a quelques jours, qu'une jeune femme, qui était allée au bal contre le gré de son mari, avait retrouvé ce dernier mort empoisonné à son retour, vers sept heures du matin. On crut d'abord que le malheureux s'était suicidé de chagrin. La vérité est tout autre. Le mari a été empoisonné par sa femme, qui a été écorchée.

— On a découvert, à Zurich, une femme étranglée dans son lit. Le mari gisait mort près de la conduite à gaz de la cuisine dont le robinet était ouvert. Il avait un poignet coupé.

— A Torreglia, Italie, un pharmacien a été assassiné par sa bonne en faveur de laquelle il avait fait son testament. La jeune fille a agi de connivence avec son fiancé, pour entrer en possession de l'héritage plus tôt.

— On a découvert, mardi, dans un fossé, au bord d'une route, dans le département de Seine et Marne, le cadavre ligoté d'un homme qui venait d'être brûlé et qui fumait encore. On croit qu'il s'agit d'un courtier en bijoux disparu depuis lundi matin et qui devait être en possession de bijoux et de pierres précieuses pour plus de 600 mille francs. Un jeune apprenti boucher a dit qu'il a rencontré près de l'endroit où fut découvert le cadavre un automobiliste jetant des bidons d'essence vides. On a en effet retrouvé trois des récipients à l'endroit indiqué.

— A Genève, on a arrêté, à la suite de graves irrégularités constatées dernièrement dans l'établissement, le directeur de la Caisse de prêts sur gage de Genève. Ce dernier affirme qu'il n'a détourné aucun centime, mais on a constaté que depuis longtemps la marche de la Caisse laissait profondément à désirer. L'enquête établira les responsabilités.

**FRIBOURG**

**Accident.**

Au-dessus du Lac-Noir, tandis qu'une trentaine de skieurs de Fribourg s'adonnaient à leur sport favori, le jeune Cyrille Mauroux, fils de M. Mauroux, préfet de la Sarine, est tombé et s'est brisé un pied. Le jeune Mauroux est un skieur intrépide et vigoureux.

**Chronique romontoise.**

Les locaux de la gare de Villaz-St-Pierre viennent d'être le théâtre d'une tentative de cambriolage. Un ou des individus se seraient introduits nuitamment dans le hall de la gare après avoir forcé l'entrée à l'aide d'un ciseau de charpentier. Ils s'approprièrent à foncer sur la caisse lorsqu'ils furent interrompus dans leur travail par l'arrivée d'un employé de la station rentrant de son service. Le ou les cambrioleurs avaient eu soin d'opérer avec plus de prudence d'éteindre toutes les lumières à l'exception de la lampe veilleuse. Heureusement, ils ne purent mettre à exécution leur sinistre projet. A noter, encore, qu'on a signalé, la même nuit, une tentative de cambriolage chez M. Curat, habitant le même endroit. Tout laisse croire que ces actes ont les mêmes auteurs. La Préfecture de la Glâne a procédé à une arrestation, mais faute de preuves suffisantes, l'accusé a été libéré.

La police continue ses investigations. — De nombreux Romontois profitèrent dimanche de l'idéale journée printanière pour effectuer une promenade en famille. Beaucoup ont pris la route de Payerne où avait lieu une fête « toute locale » dite des Brandons et qui correspond quelque peu à notre Carnaval. La coutume veut qu'un cortège formé de masques et de groupes costumés et historiques traverse la ville. Aux sons des cuivres, des centaines d'enfants, de grandes personnes ont promené, dimanche soir, des flambeaux de toutes formes et de toutes couleurs. On ne pouvait se rassasier du coup d'œil pittoresque qu'offrait un tel spectacle. Les divers bals masqués organisés dans les différents établissements publics ont été très fréquentés.

**GRUYÈRE**

**Les deuils.**

La famille de M. Charles Mayer, précédemment à l'Hôtel des Alpes à Bulle, et actuellement à Nice, vient d'être cruellement affligée par le décès, survenu à l'âge de dix-sept ans à peine, de Mlle Olga Mayer, fille et sœur bien-aimée, qui se distinguait par une activité débordante.

La chère enfant était pour les siens un rayon de soleil et nous concevons l'immense chagrin que doit leur causer le départ pour un monde meilleur de cette ange du foyer. Ainsi toutes nos sympathies vont à M. et Mme Mayer et à leurs enfants dans cette cruelle épreuve.

Qu'ils veuillent recevoir nos condoléances bien sincères.

**Fête**

Dans une lutte de la gymnastique de l'organisation du pour 1928.

Cette fête prochain, da vert.

Les différents et les travaux sation sont e

On présuntation de bu canton et nu de la partie née de succè

**Le**

Ce titre acValentino dit res. Néanmo film fait suit monde autre nous retrouv compagne d d'un jeune s tino incarné aux aventur tons dans le aventures au certainement mieux à l'é

Penser qu verra dans s sage aimé d mente encor

**En marge**

La lumine charme, dim qui se press levé le voile transformati opérées dan tion de la d

Toujours, rées comme lon la volon bares en fir glise et la ci réhabilitées. seul endroit plus complé

nécessités d la femme à rait arrêter le destinées et la prospérité financier du

Cet état d quelque dan foyer peuve La fille com rées et fasci et ne sera j

tiemme. Elles sidérer la f nante et à l'on gagne p servir à son

La mère « Mes parur sont mes fil ternité est avouer qu'il noble et la p en général.

Sans dout les imposer de vie, mai l'éloigne du danger pour l'héroïque s vent, la glo

Que nous ront ces t maintenant bases du m féminine, e rétera-t-elle blant, puis des peuples

Le „

On connaitives décle Confédération dans le don

Je suis a que les can donné leur ligions, de pourvoir à sants que

tion présent au point de l'esprit féd pas avoir à se du « bai

Chez noi d'une autre à un te communes façon par se demand refroidir le qui se des avancées. I ont soulev



**Fête cantonale de lutte.**

Dans une récente réunion, le Club des lutteurs de la Gruyère et la Section de gymnastique de Bulle ont décidé d'assumer l'organisation de la fête cantonale de lutte pour 1928.

Cette fête aura lieu à Bulle, le 6 mai prochain, dans l'enceinte du Marché-couvert.

Les différents comités sont déjà constitués et les travaux de préparation et d'organisation sont en voie d'exécution.

On présume d'ailleurs une forte participation de bergers et gymnastes-lutteurs du canton et nul doute que si le temps se met de la partie, cette manifestation soit couronnée de succès.

**Le Fils du Cheik.**

Ce titre accompagné du nom de Rudolph Valentino dit plus que tous les commentaires. Néanmoins nous rappellerons que ce film fait suite à l'œuvre célèbre que tout le monde autrefois admira, c'est-à-dire que nous retrouvons Agnès Ayres la magnifique compagne du « Cheik » devenue la mère d'un jeune seigneur du désert que Valentino incarne merveilleusement. Et c'est aux aventures de celui-ci que nous assistons dans le splendide décor du Sahara, aventures amoureuses surtout, car ce sont certainement celles qui conviennent le mieux à l'éclatante beauté de Valentino.

Penser que c'est la dernière fois que l'on verra dans son superbe chef-d'œuvre le visage aimé du grand acteur disparu augmente encore l'intérêt de ce film admirable.

**En marge de la vie féminine.**

La lumineuse conférence, qui tint sous le charme, dimanche, les nombreux auditeurs qui se pressaient à l'Hôtel de Ville, a soulevé le voile sur l'une des plus frappantes transformations que la guerre mondiale ait opérées dans la société moderne: l'évolution de la destinée féminine.

Toujours, les filles d'Eve furent considérées comme les compagnes de l'homme, selon la volonté du Créateur. Les peuples barbares en firent parfois des esclaves. L'Église et la civilisation les avaient noblement réhabilitées. Elles les avaient placées au seul endroit qui gagne à les posséder le plus complètement possible, au foyer. Les nécessités de la vie appellent aujourd'hui la femme à d'autres besognes. Nul ne saurait arrêter le flot qui monte de réaliser ses destinées et ni la femme de contribuer à la prospérité de la maisonnée par l'apport financier du fruit de son travail.

Cet état de fait n'est pas sans comporter quelque danger d'unité et la chaleur du foyer peuvent s'en ressentir, et gravement. La fille comme l'épouse peuvent être attirées et fascinées par un idéal qui n'est pas et ne sera jamais celui de la femme chrétienne. Elles peuvent être amenées à considérer la famille comme une charge gênante et à se persuader que l'argent que l'on gagne par son propre effort doit aussi servir à son unique et propre bien-être.

La mère des Gracques, Cornélie, disait: « Mes parures, mes bijoux? Les voilà, ce sont mes fils! » Quand le devoir de la maternité est considéré sous ce jour, il faut avouer qu'il interprète de la façon la plus noble et la plus idéale la destinée féminine, en général.

Sans doute, les circonstances peuvent-elles imposer à la femme d'autres conditions de vie, mais dans l'ensemble, tout ce qui l'éloigne du home familial peut devenir un danger pour cette cellule où se forgent, dans l'héroïque simplicité des jours qui se suivent, la gloire et la force des nations.

Que nous réserve l'avenir? Où s'arrêteront ces transformations profondes qui, maintenant plus que jamais, secouent les bases du monde? A quel point l'évolution féminine, et avec celle de la famille, s'arrêtera-t-elle? Mystère! Mais mystère troublant, puisque indirectement, la destinée des peuples y est liée!

**Le „bailli scolaire”**

On connaît sous ce nom les diverses tentatives déclenchées en vue de donner à la Confédération des pouvoirs plus étendus dans le domaine scolaire.

Je suis au nombre de ceux qui pensent que les cantons sont mieux à même, étant donné leurs différences essentielles de religions, de coutumes et de traditions, de pourvoir à l'instruction de leurs ressortissants que la Confédération. La centralisation présenterait des avantages, par contre, au point de vue administratif. Actuellement, l'esprit fédéraliste est assez fort pour ne pas avoir à craindre l'introduction en Suisse du « bailli scolaire ».

Chez nous le « bailli scolaire » existe d'une autre façon. Le gouvernement empêche à un tel point sur les droits que les communes devraient avoir à l'école et d'une façon parfois si maladroite qu'on est à se demander si le but poursuivi n'est pas de refroidir le zèle pour l'école et l'instruction qui se dessine dans nombre de communes avancées. L'Indépendant et le Murtenbieter ont soulevé la désinvolture avec laquelle

notre Direction de l'Instruction publique se moque des préavis communaux. On en vient à se demander, en maints endroits, s'il vaut encore la peine d'émettre les préavis légaux. Il est évident que l'on ne saurait, légalement, faire un reproche à la dite direction de ses agissements. Les textes lui donnent la faculté d'agir comme elle le fait. Il y a là matière à réflexion, et il s'impose certainement de modifier au plus tôt notre loi sur les écoles et son corollaire, le « Règlement général ». Les communes paient et n'ont rien à dire. C'est une situation qui frise le ridicule. Il est avéré, de plus, que les communes sont souvent mieux à même que l'Etat de gérer leurs propres affaires quand il est patent qu'elles les gèrent sagement et méthodiquement. Que l'Etat intervienne lorsqu'il y a des abus, nous sommes d'accord, mais qu'il méprise la volonté de l'autorité communale, uniquement par esprit de contradiction ou par mesquinerie politique ou administrative, cela est inadmissible. D'ailleurs, la situation est souvent intenable pour les maîtres eux-mêmes qui se trouvent parfois... entre l'enclume et le marteau.

On dira que les préavis communaux sont complétés par ceux de la préfecture et de l'inspecteur scolaire. Là encore, on ne peut se fier à la justice absolue des indications données, car les personnages en jeu n'ont pas toujours l'indépendance et le courage désirables pour se montrer impartiaux et désintéressés.

« Qui commande paie », et « qui paie commande »!

N'est-ce pas encore un bailli scolaire, celui qui empêche les instituteurs fribourgeois de s'organiser en corporation professionnelle et de s'affilier aux fédérations existantes? Il y a bien la liberté d'association, garantie par la constitution fédérale, mais, essayez! « Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage »!

Comme on le voit, le « bailli scolaire » n'est pas seulement à Berne. Il faut que le peuple fribourgeois prenne une fois en main sa législation scolaire et y apporte des modifications, dans le sens d'une plus grande liberté, modifications qui se font de plus en plus urgentes.

Plus de paroles, des actes! X.

**Chronique économique.**

**Nos grandes entreprises industrielles.**

Peter, Cailler, Kohler.

Le conseil d'administration de Peter, Cailler, Kohler, chocolats suisses S. A., a arrêté, dans sa séance du 28 février, les comptes de l'exercice 1927, tels qu'ils seront présentés à l'assemblée des actionnaires de la société.

Après un versement de 202.130 fr. 10 à la caisse de retraite du personnel, ces comptes soldent par un bénéfice disponible de 4.458.856 fr. 69 (y compris le report à nouveau de 1926, 44.130.) permettant une allocation de 327.527 fr. à la réserve ordinaire, de 315.000 fr. à une réserve pour paiement de droit de timbre, de 774.456 fr. 69 aux amortissements, la distribution d'un dividende de fr. 8.25 par action, de verser 50.000 fr. à des œuvres de bienfaisance, 95.823 fr. en tantième et de reporter à nouveau 8.550 fr.

L'assemblée générale des actionnaires sera convoquée dès que seront terminées les études et les formalités, conséquence de la fusion avec Nestlé and Anglo Swiss Condensed Milk and Co.

**Nestlé et Anglo Swiss Condensed Milk Co.**

Le compte de profits et pertes pour l'exercice 1927 présente un solde actif de 21.424.741 francs 66 auquel il faut ajouter le solde reporté à nouveau de l'exercice 1926, soit 4.447.577 fr. 40 centimes.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de procéder à la répartition suivante:

1. Attribution au fonds de réserve statutaire 1.000.000 fr.
2. Dividende de 8 pour cent de l'année 1927 sur le capital de priorité de 2.000.000 livres st. payé le 1er juillet 1927 et le 1er janvier 1928, soit 168.000 livres st. : 4.039.200 fr.
3. Paiement au 1er juin 1928 du dividende statutaire de 5 % pour 1927 sur 80.000.000 fr. capital ordinaire, soit 10 fr. par action : 4 millions de fr.
4. Allocation au fonds de retraite 1.000.000 fr.
5. Attribution au fonds de réserve spéciale 6.500.000 fr.
6. D'après les statuts : 5 % à titre de tantième au Conseil d'administration 244.277 fr. 08.
7. Paiement au 1er juin 1928 d'un dividende supplémentaire de 5 % pour 1927 sur 80.000.000 fr. capital ordinaire, soit 10 fr. par action : 4.000.000 fr.
8. Report à nouveau sur lequel le conseil d'administration est autorisé à prélever les montants nécessaires au paiement le 1er juillet 1928 et le 1er janvier 1929 des dividendes semestriels sur le capital de priorité de 2 millions de livres st. s'élevant au total à 60.000 livres st., soit environ 4.040.000 francs : 5.088.841 fr. 98.

L'assemblée générale des actionnaires sera convoquée dès que seront terminées les études de formalités et conséquences de la fusion avec Peter, Cailler, Kohler, chocolats suisses S. A.

**L'instituteur et le chant.**

Dans l'une de ces charmantes « Lettres vaudoises », M. H. Lr. consacre un chapitre au rôle éminemment social et patriotique des instituteurs qui, en général, se dévouent, dans les villages surtout, à la cause du chant. En effet, tant à l'école qu'au sein d'une société, l'instituteur est le promoteur de l'art si noble et si populaire du chant. Qu'il en soit remercié et félicité.

Laissons plutôt la parole au distingué conteur :

« Si l'on chante partout en Suisse, avon-nous dit plus haut, et si l'on chante bien, nous le devons avant tout à nos instituteurs. C'est à dessein que l'enseignement de la musique dans les écoles normales est poussé à un tel point qui fait l'admiration des étrangers. Il faut que le jeune régent ou la jeune maîtresse arrivant dans la localité où ils vont déployer leur activité ne restent pas confinés derrière leurs pupitres : il faut qu'ils fassent bénéficier la collectivité de tout ce qu'ils ont appris, qu'ils se mêlent à la population où ils sont appelés à vivre, et le meilleur moyen, c'est le chant. Dans le canton de Vaud, les trois quarts des sociétés de chant sont dirigées par des membres du corps enseignant. A côté de cela, nos régents et nos régentes tiennent l'harmonium à l'église, y fonctionnent en qualité de chantres, jouent à l'orchestre. C'est ce qu'on appelle du bon ouvrage.

A l'école, dans les deux heures hebdomadaires de chant que comportent nos programmes scolaires, les membres du corps enseignant arrivent à des résultats incroyables. A telle enseigne que des classes primaires donnent des concerts qui sont fréquentés tout comme les concerts de grands artistes, et où l'on trouve en plus une chaleur, une cordialité qui, souvent, manque dans les soirées d'apparat.

Apprendre à l'enfant à déchiffrer le solfège, lui poser la voix, le doter d'un trésor de chants qu'il gardera sa vie durant, qui seront pour lui un viatique inappréciable, un réconfort, c'est lui rendre un service précieux. C'est aussi le rattacher à son temps d'école, qui, quoi qu'on dise, est la plus heureuse période de la vie. « Les souvenirs d'enfance ne s'effaçent jamais » dit un chœur bien connu de nos écoliers ».

**Dernière Heure**

Le maréchal Diaz, ancien commandant en chef des armées italiennes vers la fin de la guerre, est décédé mardi soir des suites d'une bronchite.

— A Bruxelles, un drame terrible s'est déroulé entre père et fils. Un graveur sur métaux et son fils se sont frappés à coups de marteau pour cause d'argent. Un client arrivant peu après, trouva le fils sans vie et le père expirant.

— A Ebnat-Kappel, deux ouvriers, MM. Mettler, 52 ans, et Naef, 21 ans, étaient occupés à déblayer un petit éboulement, lorsqu'un nouveau glissement se produisit. Les deux hommes furent pris sous la terre. Lorsqu'on put les dégager, Mettler avait cessé de vivre et Naef était grièvement blessé.

— M. Voldemaras a répondu à la note polonaise. Il maintient son exigence que les négociations aient lieu devant un membre de la Société des Nations et propose comme lieu de la réunion Königsberg, en Prusse orientale. Ces deux conditions ne faciliteront pas la suite des négociations.

**Une bonne jument**

5 ans, à 2 mains, est à vendre chez **GEINOZ JOSEPH, NEIRIVUE.**

**On cherche**

pour de suite une brave et intelligente jeune fille comme

apprentie tailleurse pour dames.

S'adresser à **Mme Ammann, négoceante, BROC.**

**A VENDRE**

fauté d'emploi, un beau **chien-loup**

de haute taille, excellent pour la garde et le trait, avec char et harnais.

S'adres. à **Oscar GENOUD,** rue du Moléson, **Bulle.**

**MOTO**

ayant très peu roulé

à vendre

pour non emploi. Etat de neuf.

**Félix DECROUX, Bulle.**

**A vendre**

quelques poses de **bonne terre,**

au bas du village de Sorans. S'adresser à **Publicitas Bulle.**

**ECHOS ET NOUVELLES**

**Le jeune des animaux.**

Un fait curieux s'est produit dans le monde volatile. Après avoir constaté la disparition d'une poule, la maîtresse de maison pensa qu'elle avait été enlevée par un milan, lorsque, dix jours après, on la retrouva enfermée entre une paroi et des gerbes de paille. Sitôt délivrée, elle eut encore la force de voler dans la grange. On sait que les oiseaux de proie peuvent rester trois semaines sans prendre de nourriture.

Dans la même maison, un chat resta enfermé dix jours dans une armoire sans donner signe de vie. Quand, par hasard, la porte fut ouverte, le minet dormait toujours tranquillement.

Monsieur et Madame Charles MEYER et leurs enfants Charles et Jeanne, à Nice; Mademoiselle Maria MEYER, à Bulle; Madame Vve Nicolas GEX et ses enfants, à Bulle;

Monsieur et Madame Paul MEYER, à Bulle, font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine

**OLGA**

enlevée à leur affection dans sa 17me année. C'est avis tient lieu de lettre de faire-part.

**TRANSPORTS FUNÈBRES**  
**A. MURITH S. FRIBOURG**  
Magasin de cercueils et couronnes.  
Louis PASQUIER, représent. pour BULLE.  
Automobiles funéraires. P.20.058P

C'est abuser de ses forces que de vouloir accomplir de grandes performances sans améliorer l'alimentation. Tous gaspillons ainsi nos réserves. L'Ovomaltine, dispensateur d'énergie, prévient l'épuisement prématuré.

Dr. A. Wunder S.-A. Berne.

**Salsepareille Model**  
de goût délicieux purifie le Sang  
Seule véritable en bouteilles de 5 et 9 frs. dans les Pharmacies France par la Pharmacie Centrale Madtenzer-Gaolin, r. du Mont-Blanc 9, Genève.

Dépôt à Bulle : Pharmacie Rime.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

**AU CINÉMA LUX**

Vendredi à 8 1/2 h., Samedi à 8 1/2 h., Dimanche à 3 h. et à 8 1/2 h.

Le dernier film de **RUDOLPH VALENTINO** et son chef-d'œuvre

**LE FILS DU CHEIK**

drame sensationnel d'amour et d'aventures tourné dans le Sahara.

**LA FIN DU MONDE**

comédie à succès.

Ce programme ayant été commandé pour satisfaire à la demande générale, il est prudent de retenir ses places à l'avance. — Billets de faveur supprimés.

**A LOUER**

près d'Epagny un appartement confortable, de 3 pièces et cuisine, poulailler et grand jardin. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 490 E.

**FILLE**

brave et honnête, sachant cuire, est demandée pour le 1er avril. S'adresser à **Mme SPÆTH-SEYDOUX,** rue de Gruyères, BULLE.



# Rose des Chemins

de  
**Charles de Vitis.**

L'aubergiste saisit les pièces et, courant à la cuisine, il pressa le repas. La voiture commandée à la hâte était une mauvaise carriole, et le cheval maigre, efflanqué, devait mettre une demi-journée pour le trajet qu'il avait à faire. Mais ce qui importait à Paule, plus que d'arriver vite, c'était d'être seule, de ne pas courir la chance d'être rencontrée en chemin de fer par Lucien ou quelqu'un de ses gens. Elle ne se sentait pas la force de recommencer la lutte qu'elle aurait à soutenir, si elle retrouvait son beau-frère; lutte terrible, dans laquelle Lucien mettrait toute son énergie, puisqu'il y jouerait sa fortune et sa vie.

Lorsqu'on servit le repas, Murillonne, qui boudait dans un coin, s'élança vers la table et, saisissant à pleine main l'omelette fumante, elle la mangea avidement. Les rares spectateurs qui se trouvaient dans la salle furent très surpris de ces façons étranges; leur attention était trop attirée par cette enfant sur la dame elle-même. Aussi Paule voulut se soustraire à cet examen; elle pria l'aubergiste d'envelopper les provisions. Elle préférait, dit-elle, manger en route; le temps serait moins long.

Elle se sentit en sûreté dans la carriole couverte et, rassurée, elle s'occupa de faire manger sa petite sauvage. Elle voulait lui apprendre doucement les règles de politesse les plus élémentaires. Peine perdue! l'enfant irritée, retenue dans tous ces mouvements spontanés et

si libres autrefois, ne pouvait être raisonnée. Les convenances lui semblaient des chaînes. Il fallait attendre.

L'éducation de cette petite serait difficile; mais Paule lui devait une telle reconnaissance qu'elle entreprendrait cette œuvre avec joie.

En arrivant à Reims, Paule se fit conduire à l'hôtel du Lion-d'Or. Les allures des deux voyageuses, l'accoutrement bizarre de la petite, surprirent le maître d'hôtel. Il se demandait même s'il était prudent de recevoir des hôtes qui ne pourraient peut-être pas solder la note. Paule, l'âme droite et noble, fut obligée de glisser une pièce dans la main du maître d'hôtel pour calmer ses hésitations.

Elle s'installa dans une chambre spacieuse à deux lits. Elle ne voulait pas quitter Murillonne; elle n'en était pas assez sûre. Elle n'osa pas même la quitter pour aller faire l'emplette de vêtements convenables; une femme de chambre fut chargée de ce soin.

La petite fille résista longtemps, lorsque Paule voulut lui essayer les habits qu'elle avait commandés. Il y en avait plusieurs à choisir. Aucun ne semblait devoir convenir à l'enfant sauvage.

« Non, cela me gêne trop. Je suis serrée ici », disait-elle en montrant la ceinture.

Tout d'un coup et sans qu'aucune raison apparente justifia cette préférence, elle se laissa séduire par ce petit costume bleu marin et dit, en le montrant du doigt.

« C'est ce que je veux ».

Un souvenir lointain passait peut-être en son âme. Paule, enchantée, le lui mit bien vite, sans savoir à qui elle devait attribuer cette soumission. Elle obtint, avec de grandes difficultés cependant, que la pauvre petite se laissât chauffer de souliers bien grands, bien découverts, et re-

tenus seulement par une petite barrette légère qui ne pouvait point la gêner.

Elle voulait lui faire mettre des gants; mais l'enfant opposa une vive résistance; elle fit même une scène violente et parla d'enlever ses habits, qui la gênaient déjà tant.

Paule n'insista plus. Elle se fit servir à manger dans la chambre, afin que les incartades de la petite ne fussent point vues.

Puis elle lui proposa une promenade en voiture.

L'enfant était morose; elle s'ennuyait tant! Si Médor n'avait pas été là, elle n'aurait pu supporter cette nouvelle vie. Le chien souffrait aussi, et, regardant la porte, il gémissait tristement.

Paule, qui avait été tant privée de liberté, commençait à se demander si elle avait bien agi en emmenant cette fillette malgré elle.

« Courage! pensa-t-elle. Dès qu'elle sera pliée aux habitudes communes, elle sera la première à me bénir de mon œuvre. Allons, Murillonne, il faut sortir; tu vois bien que Médor voudrait s'en aller. »

— Moi aussi, je voudrais m'en aller, mais dans les bois.

— Plus tard tu verras des bois; pour le moment tu vas voir une belle ville.

L'enfant était fatiguée, si mal à l'aise dans son nouveau costume et ses souliers, qu'elle marchait avec peine; elle était grognon. Aussi, pour éviter de nouvelles plaintes, Paule prit une voiture. Murillonne se blottit contre la dame, regarda d'un air farouche toutes les curiosités qu'elle lui montrait; puis, bercée par le mouvement de la voiture, elle pencha doucement la tête contre le bras qui l'enourait et s'endormit profondément.

« C'est tout ce que je désirais, pensa Paule. Cocher, au « Lion d'Or », et doucement, pour ne

pas réveiller l'enfant. »

Elle la coucha tendrement. Elle n'avait pas oublié la pauvre mère, les soins qu'on donne aux petits. Puis, quand elle la vit reposer bien calme dans son lit, Paule seulement songea à elle.

« Portez cette dépêche immédiatement au télégraphe », dit-elle à la femme de chambre de l'hôtel, qui accourait à son coup de sonnette.

Cette dépêche était adressée à Mlle de Sivry, et contenait ces mots :

« Ai besoin de vous deux. Viens immédiatement. Jean viendra au paquebot suivant. Tu trouveras lettre à Marseille, poste restante. Ne réponds pas ».

Paule connaissait le dévouement de Louise. Elle savait qu'il n'était pas nécessaire de faire sa dépêche plus alarmante pour la déterminer à accourir.

Son plan était arrêté au sujet de sa sœur, il restait encore à Paule de faire le choix de la ville dans laquelle elle attendrait Louise.

Après avoir réfléchi quelque temps, elle fixa son choix sur Mondorf-les-Bains, dans le grand-duché de Luxembourg. Cette station balnéaire n'étant que très peu fréquentée par les Parisiens, elle avait chance de n'y rencontrer aucune connaissance. La clientèle belge et lorraine ne lui déplaisait pas. On y parlait français sans être en France; ce qui était préférable pour elle, dans les conditions où elle était.

Elle savait aussi que, tout en présentant de nombreuses ressources, Mondorf était devenu assez campagne pour que la jeune Murillonne pût y prendre ses ébats. Le voyage n'était pas long, et la petite sauvage le supporterait plus facilement.

En prenant à Reims la ligne directe de Paris-Luxembourg, elle pouvait arriver en 9 heures à Mondorf. (A suivre).




**ABONNEMENTS**  
Suisse 1  
» 6  
Etranger 1  
» 6  
payable  
Prix du num  
On s'abon  
bureau  
moyennant 3

## Le Fabric

Le premier  
de campagne m  
de paysans  
vient de voi  
exprimés pa  
l'effet d'étud  
prix et l'ex  
des produits  
Ces conclu  
avec ce que  
écrit dans  
recevoir de p  
ces dictées n  
activité mai  
hensible en  
de désillusi  
l'on aurait c  
de courir, il  
L'Institu  
son numéro  
« Nous fer  
épancher en  
tardives, de  
malheur de  
les hommes  
marchandise  
torieusement  
d'Emmentha  
il y a eu, p  
forts sur l'a  
exigences d  
reconquérir  
Ces lign  
une grosse r  
ganisations  
dent encor  
sont perfect  
ganes dirig  
rappellent  
début, alor  
trouver et  
D'ailleurs  
garder vers  
des leçons  
être perfect  
cation, et, r  
pandu, sur  
puissantes  
premiers in  
pas deux m  
notre agric  
troupe et le  
la participa  
Pour le  
plus divers  
demeure d  
rende comp  
nous empr  
cents, puis  
qui nous r  
de Barcelon  
situation ge  
re ».

« Votre l  
ture trop p  
demande u  
te. Je ne d  
soit de la  
que l'on s  
la clientèle  
avons des  
mage. Ici,  
ouvertures  
12 à 16 cm  
de fermeté  
tement bo  
veut le mo  
lent pas ».

D'un tro  
bonne not  
sujet du  
chement q  
qu'on veu  
que votre  
lité, aucu  
sayé ne r  
Tous sont  
posséder a  
je vous l



## DEMANDEZ

le pétrole de luxe LUMINA

En vente dans les principales épiceries.

Renseignements par

### A. DESBIOLLES, fers, BULLE

TÉLÉPHONE 71.

## PATRIA

Toutes Assurances Vie

### BALE

CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

PRIMES LES PLUS MODIQUES

DIVIDENDES LES PLUS ELEVES

TOUS LES BENEFICES AUX ASSURES

MUTUALITE PURE

INSTITUTION EXCLUSIVEMENT SUISSE

FONDEE EN 1881

GARANTIES LES PLUS COMPLETES

PROTECTION LA PLUS ETENDUE

Direction : Rittfegasse, 35

Agent général : **C. Deillon, 211, rue de la Préfecture**

Tél. 1034. Chèques postaux II a 454

## Imprimerie de „La Gruyère“

— BULLE —

Rue de la Sionge — Téléphone 150

### Impressions en tous genres

pour Administrations, Industrie, Commerce et Particuliers.

Bienfaisance. — Livraison rapide.

PRIX MODÉRÉS. Devis sur demande.

**Robert DOUSSE**  
**NOTAIRE**  
Hôtel de Ville BULLE Tél. 67.  
Renseignements.  
Gérances d'immeubles.  
Partages — Successions.

**A vendre**  
dans la région de Gruyères  
**un joli DOMAINE**  
de 4 poses, très bien situé. Maison de 2 logements, grange, vaste écurie, etc. Convientrait pour marchand de bétail.  
S'adresser à **J. BOSSON**, agence immobilière, rue de Gruyères, BULLE.

**A vendre**  
dans la Haute-Gruyère  
**un joli DOMAINE**  
comprenant maison d'habitation de 2 logements de 4 chambres et cuisine, dépendances, etc., avec grand verger, jardin et environ 15 poses de bon terrain.  
S'adresser à **J. BOSSON**, agence immobilière, rue de Gruyères, BULLE.

**A VENDRE**  
ou A LOUER  
**une haute montagne**  
de bon rapport, avec passage.  
S'adresser à **J. BOSSON**, agence immobilière, rue de Gruyères, BULLE.

**CHARROIS**  
MM. L. DESPOND et fils, à Bulle, reçoivent des offres pour le transport par char, avant les foins, de **400 m<sup>3</sup> de billons** de la vieille scierie à CERNIAT, à BULLE.

**A vendre**  
2 charrs de foin et un char de regain, chez **Louis PUGIN**, sur Ville, ECHARLENS.

**On demande**  
un domestique de campagne, bon trayeur, bonnes références. — A la même adresse, on demande une bonne servante de campagne, brave et honnête, bonnes références. — S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 475 B.

**A vendre ou à louer**  
pour cause de départ  
**maison d'habitation**  
avec 6 logements et dépendances. Forge, grand jardin, pré, poulailler. Convientrait pour maréchal ou entrepreneur.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 478 B.

**MISES JURIDIQUES**  
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, le **lundi 5 mars prochain, dès 10 heures du jour, au magasin de PITHON Philomène, à GRANDVILLARD**, au plus offrant, toutes les marchandises : **sucres, café, conserves, farine, chocolat, lessive, graisses, confitures, cirages, un lot mercerie, cordes, clouterie, tabac, etc., etc., un fourneau à pétrole, récepteur pour pétrole, bonbonnes, balances, vitrines, banque.**  
Paiement comptant. L'Office des Faillites.

**Mises juridiques.**  
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, au plus offrant, à son bureau, le **12 mars prochain, dès 14 heures**, les immeubles art. 156 à 161 du cadastre de **Villarvolard**, comprenant l'auberge, avec **grange, écurie, place et jardin de 98 perches**, propriétés de la masse en faillite **Séraphin BARRAS, à VILLARVOLARD**.  
Taxe cadastrale, Fr. 20561.— Office des Faillites de la Gruyère.

**Mises juridiques.**  
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, le **vendredi 2 mars courant, dès 14 h., à domicile**, au plus offrant, environ **10000 pieds de foin et regain**, dont une partie à distraire, un **jeune cheval**, un **verrat**, une **truie**, appartenant à la masse en faillite **BOVIGNY frères, à RIAZ**.  
Paiement comptant. L'Office des Faillites.

**AU DEUXIÈME ÉTAGE**  
de la Maison Pinaton, chez  
**MME JEANNE GLASSON**  
**Joli choix de chapeaux deuil.**  
**VOILES**  
Réparations. — Prix modérés.

**JEUNE HOMME**  
sachant traire et faucher  
**cherche place**  
pour tout de suite.  
S'adresser à **PUBLICITAS**, Bulle, sous P. 7141 B.

**A VENDRE**  
à BULLE, un excellent  
**domaine**  
de 15 poses en un seul mas.  
S'adresser à **J. BOSSON**, Agence immobilière, Rue de Gruyères, Bulle.

**On demande**  
**un bon domestique de campagne**  
sachant traire.  
S'adres. à **Almé BONFILS**, à Autavaux (Broye).

**A VENDRE**  
**un domaine**  
de 20 poses, dont 3 en forêt, en un seul mas, situé dans la Glane. On peut traiter avec 7.000 fr. Affaire très avantageuse.  
S'adres. à **J. BOSSON**, Agence immobilière, Rue de Gruyères, Bulle.

**A LOUER**  
**appartement**  
de 2 chambres et cuisine, bien exposé au soleil.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 478 B.

**On demande**  
à Bulle, pour de suite, 2 bons  
**ouvriers de campagne**  
célibataires.  
S'adresser à **Publicitas, Bulle** sous P. 484 B.

**TRAVAUX**  
**en soumission.**  
La commune de **Villarvolard** met en soumission les travaux de  
**maçonnerie**  
**d'un creux à purin à construire au chalet de Verchaux.**  
M. le Syndic renseignera et recevra les soumissions d'ici au **10 mars**.  
Villarvolard, le 26 fév. 1928.  
Le Secrétaire communal.

**Abonnez-vous**  
**à LA GRUYÈRE**